



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



RAPPORT SPÉCIAL - EXTRAITS

**MISSION FAO D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES
ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES
(CFSAM) DE 2020 EN RÉPUBLIQUE DU
SOUDAN**

2 avril 2021

RAPPORT SPÉCIAL

- EXTRAITS

**MISSION FAO D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET
DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES (CFSAM)
DE 2020 EN RÉPUBLIQUE DU SOUDAN**

2 avril 2021

Citer comme suit:

FAO. 2021. *Rapport spécial - Extraits. Mission FAO d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires (CFSAM) de 2020 en République du Soudan*. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2021



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licencerequest. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

FAITS SAILLANTS

- Selon les estimations, la production nationale de céréales (sorgho, mil et blé) s'élèverait à près de 8 millions de tonnes en 2020/21, soit 12 pour cent de plus qu'en 2019 et 25 pour cent de plus que la moyenne des cinq dernières années, grâce principalement à une production accrue de sorgho.
- La production de sorgho devrait atteindre environ 5,1 millions de tonnes, soit une augmentation de 39 pour cent par rapport à l'année dernière et de 16 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale. La production nationale de mil est estimée à 1,9 million de tonnes, un volume inférieur de 28 pour cent à celui de 2019, mais toujours supérieur de 46 pour cent à la moyenne quinquennale.
- L'augmentation de la production totale est principalement attribuable à une expansion des superficiesensemencées et récoltées.
- Les superficiesensemencées ont augmenté sous l'effet des prix élevés des céréales sur le marché, qui ont incité les agriculteurs à accroître les semis, et d'une disponibilité accrue de carburant et de financements agricoles.
- En août, au lieu de replanter du sésame, touché par des inondations et la cécidomyie du sésame, les agriculteurs ont opté pour la plantation tardive de cultures de sorgho qui sont parvenues à maturation du fait que la saison des pluies s'est prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre.
- La saison des pluies a été caractérisée par des pluies exceptionnellement abondantes qui, associées à des débordements des rivières, ont provoqué des inondations généralisées et abouti à de fortes baisses des rendements par rapport à l'année précédente.



- Les mesures restrictives adoptées pour endiguer la propagation de la pandémie de covid-19 ont causé des pénuries de main-d'œuvre au début de la campagne agricole.
- La production de blé, à récolter en mars 2021, devrait s'établir à 900 000 tonnes, soit un volume supérieur de 24 pour cent à celui l'année précédente et de 50 pour cent à la moyenne quinquennale.
- En dépit d'un recul par rapport à la précédente campagne, causé par des pénuries d'intrants et des infestations de ravageurs, les productions de sésame et d'arachide de 2020/21 se sont maintenues à des niveaux supérieurs de respectivement 50 et 20 pour cent à la moyenne quinquennale.
- Les pluies abondantes et l'amélioration de la sécurité ont amélioré la disponibilité et l'accessibilité des ressources en pâturages et en eau pour le bétail. Des conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été signalés en raison de l'expansion des zones cultivées. Les restrictions à la libre circulation associées à la covid-19 ont perturbé les mouvements de transhumance.

- Malgré des pénuries de vaccins et de médicaments pour animaux en raison des restrictions à la libre circulation, la santé du bétail était généralement bonne, et aucune épidémie majeure n'a été signalée.
- Les prix du sorgho et du mil ont continué d'augmenter en 2020 et, en novembre 2020, ils ont atteint des niveaux plus de quatre fois supérieurs aux valeurs déjà élevées de l'année précédente.



APERÇU GÉNÉRAL

Avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres partenaires, dont le Programme alimentaire mondial (PAM), le Réseau des systèmes d'alerte rapide en cas de famine (FEWS NET) et l'Agence américaine pour le développement international (USAID), le Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles (MARN) a effectué, entre le 17 décembre 2020 et le 3 janvier 2021, sa mission d'évaluation annuelle, pour déterminer les niveaux de la production agricole et de l'offre alimentaire dans les 18 États que compte le pays. En raison de la pandémie de covid-19 et des mesures restrictives adoptées pour endiguer sa propagation, la méthodologie a été modifiée, et les institutions du gouvernement fédéral, normalement en charge de l'enquête, ont délégué au personnel au niveau des États la tâche de collecter toutes les données requises, sous la supervision de fonctionnaires fédéraux du Secrétariat technique de la sécurité alimentaire et de la Direction générale de la planification et de l'économie agricole.

À la suite de cette procédure, 22 équipes d'État dirigées par le Directeur général du Ministère d'État de la production et des ressources économiques ou par le Directeur général du Programme national d'irrigation ont couvert les 18 États et les quatre périmètres irrigués nationaux. Les équipes ont effectué des visites, dont l'objectif était de recueillir des données et des informations provenant des ministères d'État et des périmètres irrigués, et de vérifier ces informations par le biais de visites de terrain et d'entretiens avec des agriculteurs et des informateurs clés. Les informations quantitatives et qualitatives réunies provenant des sources primaires et secondaires ont permis aux équipes d'évaluer la production céréalière (sorgho et mil) de la campagne 2020/21 ainsi que d'autres cultures en plein champ, et de réaliser des prévisions concernant la production de blé à récolter en mars 2021. Les facteurs qui influent sur les conditions de culture



et l'élevage ont fait l'objet de discussions entre les représentants des autorités locales, des agences des Nations Unies (ONU) et des organisations non-gouvernementales (ONG). Les visites de terrain ont été menées par des spécialistes locaux des ministères d'État et des périmètres irrigués, qui ont également fourni les informations les plus récentes sur tous les aspects de la production agricole qui relevaient de leur domaine de compétence, y compris des données de suivi le cas échéant. Les équipes ont vérifié par recoupement les estimations officielles, en réalisant de vastes inspections sur le terrain, des études de cas rapides avec un échantillon d'agriculteurs et des entretiens avec les éleveurs et les commerçants. La situation en matière de sécurité s'est globalement améliorée par rapport aux années précédentes et a donc posé moins de problèmes s'agissant des observations sur le terrain et des entretiens avec les agriculteurs. Dans les zones où il n'a pas été possible de réaliser des visites de terrain, les données fournies par les autorités au niveau des États ont été vérifiées par recoupement avec les données secondaires et des discussions visant à établir un consensus entre tous les membres du personnel ayant participé à l'enquête ont été menées. Les données compilées ont été ventilées par

État, culture et sous-secteur (irrigué, pluvial mécanisé et pluvial traditionnel) afin d'établir des estimations d'ensemble de la superficie et de la production. À l'aide de ces données, un bilan céréalier national a été dressé sur la base d'une comparaison entre l'ensemble des besoins en céréales pour la campagne commerciale à venir (janvier-décembre) et l'offre céréalière à l'échelle nationale.

Aux niveaux national et infranational, les équipes ont recueilli les dernières informations et données disponibles concernant la quantité et la répartition des précipitations, les conditions de végétation, les campagnes de protection des cultures, la disponibilité et l'accès aux intrants agricoles, les réserves de céréales et les prix des principales cultures et du bétail. Elles ont consulté les rapports périodiques relatifs à la sécurité alimentaire et ont eu accès aux principaux indicateurs socio-économiques, fournis par la Banque centrale du Soudan, la Banque agricole du Soudan, le Bureau central des statistiques et l'Autorité des réserves stratégiques. Les données concernant les précipitations ont été obtenues auprès de l'Autorité météorologique du Soudan et d'autres sources compétentes dans le domaine. Des données de télédétection ont été utilisées pour analyser les volumes de précipitations et leur répartition ainsi que l'évolution des conditions de végétation au cours de la campagne.

Selon les estimations, la production céréalière nationale de 2020/21 s'élèverait à près de 8 millions de tonnes, soit 12 pour cent de plus qu'en 2019 et 25 pour cent de plus que la moyenne quinquennale, sous l'effet principalement d'une production accrue de sorgho, estimée à environ 5,1 millions de tonnes, soit une augmentation de 39 pour cent par rapport à la précédente campagne et de 16 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale. La production nationale de mil est estimée à 1,9 million de tonnes, soit 28 pour cent de moins qu'en 2019, mais toujours 46 pour cent de plus que la moyenne quinquennale. L'augmentation de la production totale est principalement attribuable à une expansion des superficies ensemencées et récoltées. Les superficies ensemencées ont augmenté sous l'effet des prix élevés des cultures sur le marché, qui ont incité les agriculteurs à accroître les semis,

et d'une disponibilité accrue de carburant et de financements agricoles. La disponibilité suffisante de la plupart des intrants agricoles, notamment de carburant (95 pour cent des besoins en carburant ont été satisfaits) et la disponibilité accrue de financements agricoles ont également été des facteurs positifs. En août 2020, au lieu de replanter du sésame, touché par des inondations et la cécidomyie du sésame, les agriculteurs ont opté pour la plantation tardive de cultures de sorgho qui sont parvenues à maturation du fait que la saison des pluies s'est prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre.

La saison des pluies a été caractérisée par des pluies exceptionnellement abondantes qui, associées à des débordements des rivières, ont provoqué des inondations généralisées qui ont touché presque tous les États, et abouti à des pertes importantes de récoltes et un recul des rendements par rapport à 2019. Les mesures restrictives adoptées pour endiguer la propagation de la pandémie de covid-19 ont causé des pénuries de main-d'œuvre au début de la campagne agricole, jusqu'à ce que les mesures soient progressivement levées à partir d'août 2020.

L'abondance des pluies et le prolongement de la saison des pluies ont également amélioré la disponibilité et l'accessibilité des ressources en pâturages et en eau pour le bétail. Toutefois, l'expansion des superficies cultivées au détriment des pâturages aurait perturbé certaines voies de transhumance et provoqué des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. L'état des animaux a été considéré comme généralement satisfaisant et aucune épidémie majeure n'a été observée au cours des visites sur le terrain. Toutefois, les acteurs du secteur ont indiqué que la faible disponibilité de vaccins constituait un problème majeur pour la production animale.

Selon l'utilisation alimentaire prévue au cours de la campagne de commercialisation allant de janvier à décembre 2021, estimée sur la base des projections démographiques pour la mi-2021 du Bureau central des statistiques, le bilan céréalier indique que la production locale de sorgho et de mil en 2020/21 devrait couvrir les besoins nationaux en matière d'utilisation. Dans le cas du mil, le niveau de la

production devrait permettre la constitution de stocks suffisants pour couvrir environ trois mois de besoins alimentaires. En ce qui concerne le blé et le riz, céréales principalement importées dans le pays, le déficit structurel entre la production et la consommation devrait être couvert par des niveaux normaux d'importations commerciales.

Les prix du sorgho et du mil produits localement ont commencé à augmenter en 2018 sur la plupart des

marchés, à la suite de la dépréciation rapide de la monnaie nationale et de l'inflation galopante. Les prix ont continué de grimper en 2020, à un rythme plus rapide, en raison essentiellement des récoltes réduites rentrées en 2019, une situation aggravée par les coûts élevés de production et de transport. En novembre 2020, les prix du sorgho et du mil ont atteint des niveaux exceptionnellement élevés, plus de quatre fois supérieurs aux niveaux déjà élevés enregistrés un an plus tôt.



©FAO

Les recommandations suivantes visent à accroître la production nationale, à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer le fonctionnement des marchés:

- Suivre de près la campagne en cours, en menant des activités de suivi après cette évaluation, y compris des enquêtes annuelles pour la validation des chiffres (enquêtes par prélèvement des cultures).
- Surveiller de près la situation de la sécurité alimentaire, étant donné que les taux élevés d'inflation devraient augmenter les coûts de production des produits agricoles et faire grimper les prix des denrées alimentaires.
- Améliorer la remise en état et l'entretien des infrastructures d'irrigation dans les périmètres nationaux, maintenir et augmenter les capacités du système de drainage dans le secteur irrigué.
- Mettre en œuvre un programme national visant à accroître la production de semences améliorées, augmenter la disponibilité de semences certifiées, et assurer leur livraison en temps opportun aux agriculteurs.
- Encourager la mécanisation des activités agricoles par l'intermédiaire d'un programme de financement étendu et accessible.
- Améliorer la lutte contre la cécidomyie du sésame pour l'éliminer complètement.
- Développer les technologies de collecte de l'eau pour tirer parti des fortes pluies au profit de l'agriculture et de l'élevage.
- Limiter l'expansion des zones de culture au détriment des pâturages et des forêts, en remplaçant l'agriculture extensive par des pratiques agricoles intensives.
- Introduire des mesures de prévention pré- et post-récoltes afin de réduire les pertes des principales cultures vivrières.
- Mettre en place des programmes de renforcement des capacités pour les agriculteurs et les institutions agricoles, notamment sur la gestion après récolte, afin d'améliorer la productivité et la résilience face aux chocs.
- Promouvoir les investissements dans les actifs et les machines agricoles en permettant aux petits exploitants d'utiliser des garanties alternatives, y compris des partis de contrats à terme, pour qu'ils puissent accéder aux lignes de crédit simplifiées fournies par les institutions financières.
- Ajuster les prix *Salam* au cours de la campagne pour refléter les variations des coûts de production.



- Promouvoir des activités qui ajoutent de la valeur aux produits agricoles exportables du pays (produits animaux, coton, gomme arabique, sésame et arachide) plutôt que de les exporter à l'état brut.
 - Effectuer un nouveau recensement de l'agriculture et de l'élevage pour fournir des données et des informations à jour sur le secteur agricole.
 - Renforcer les capacités du Laboratoire central de recherche vétérinaire de Soba
- afin de produire suffisamment de vaccins pour répondre aux exigences nationales et consolider les services vétérinaires décentralisés afin de veiller à ce que les campagnes de vaccination soient menées de la façon la plus efficace et efficiente possible.
- Améliorer l'efficacité du Département national de la protection des végétaux en matière de détection et de lutte contre les ravageurs et mettre en place des programmes de renforcement des capacités des ministères d'État sur ces questions.

Le présent rapport a été établi par Azhari Farah, Alessandro Costantino et Jung-eun Sohn (FAO) sous la responsabilité de secrétariat de la FAO, à partir d'informations officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant:

Mario Zappacosta

Économiste principal

Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)

Marchés et commerce - Développement économique et social

GIEWS1@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Rome, Italie

Veillez noter que ce rapport spécial est également disponible sur Internet dans le cadre du World Wide Web de la FAO <http://www.fao.org/home/fr/> à l'adresse URL suivante: <http://www.fao.org/giews/reports/special-reports/fr/>

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) a mis en place des listes d'envoi pour diffuser ses rapports. Pour vous abonner, complétez le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante:

http://newsletters.fao.org/k/Fao/trade_and_markets_english_giews_world

